

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/07/2025 - 36080 - 2012 B 03661 - 421 918 731 - WILDOR COMMUNICATION



Légal - Équité - Progrès
République Française

N° 2065-SD
2025

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des Impôts)

Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Numéro de déclaration	01012024	Numéro de la déclaration	31122024	Signature obligatoire (Signature et tampon)	X
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			Date de clôture du exercice		
Nom et adresse de la société filiale			Nom et adresse de la société mère		

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

WILDOR COMMUNICATION
8 PLACE GABRIEL PERI
92270 BOIS COLOMBES

MéI : nathalie.tabary@fidecil.fr

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées

Institut de Beauté

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit

27 781

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Autres dispositifs

France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

x

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

sage

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

FBC EXPERTISE
121 RUE EDOUARD VAILLANT
92300 LEVALLOIS-PERRET

Tél: 0140865062

Tél:

Conventionné (cocher la case correspondante)

(Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : 29042025

Lieu : BOIS COLOMBES

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire:

Examen de conformité fiscale (ECF)

Prestataire :

Signature :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

2025

DECLARATION SUR LES PRODUITS DES ACTIONS ET FAITS SOCIAUX, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a			payées par un établissement chargé du service des titres b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) ⁽²⁾				c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e						
				f						
				g						
				h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI				j						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)						
REVENUS DE SOCIÉTÉS VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	Montant des sommes versées:		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
2					3	4				
WILLIAM ALLOUN		125								
22 Bd de la Paix 92400 COURBEVOIE										
DOROTHEE ALLOUN		251								
22 Bd de la Paix 92400 COURBEVOIE										
MARTINE ALLOUN Gérant		124								
10 Avenue de Chevreuil 92600 ASNIERES										
CADRE N° 1 CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
DETAILLÉ PAR EXERCICE		MOINS VALEUR À LONG TERME IMPOSÉE	8,0 %	8,10 %	8,19 %					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
Rétractions d'honoraires, de commissions et de courtauges ⁽⁷⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
CADRE N° 2 CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise WILDOR COMMUNICATION

du _____
au _____

Adresse 8 PLACE GABRIEL PERI 92270 BOIS COLOMBES

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1 BLONDEL Coralie Apprentie		7 RUE BAUDIN 92400 COURBEVOIE
2 LEROY AMELIE Esthéticienne		96 avenue Henri barbusse 92700 Colombes
3 FONSECA JENNIFER ESTHETICIENNE		107 RUE DE LA MARJOLAINNE 95100 ARGENTEUIL
4 PRESSE CHLOE APPRENTIE COIFFEUSE		36 AVENUE LENINE 78260 ACHERES
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ④) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	520
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 103
Total	1 623

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice ..2024... (total col.9 + total col.10) ⑩	1 623
- de l'exercice précédent ⑩	4 462
Nom et qualité du signataire	À BOIS COLOMBES, le 29042025
	Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
-------------	--	-------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % * b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposables à taux réduit						2468						
<i>(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>													
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %													
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement													
1	2	3	4	5	6	7							
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport réduit de l'assujettissement au taux d'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b							
Total													
3. Résultat net imposable à taux réduit sous agrément													
Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément												
Total													

Désignation de l'entreprise <u>WILDOR COMMUNICATION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>8 PLACE GABRIEL PERI 92270 BOIS COLOMBES</u>														
SIRET	4	2	1	9	1	8	7	3	1	0	0	0	2	5
Durée de l'exercice en nombre de mois *	<u>1 , 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1 , 2</u>										
										Exercice N clos le <u>13 1 1,2 2 0 2 4 </u>				
ACTIF										Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial * Autres *		010	90 000		012			90 000				
	Immobilisations corporelles *			014	894		016	894						
	Immobilisations financières * (1)			028	33 541		030	24 999		8 541				
				040	8 200		042			8 200				
			Total I (5)	044	132 634		048	25 893		106 741				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	349		052			349				
		Marchandises *		060	4 122		062			4 122				
		Avances et acomptes versés sur commandes		064			066							
		Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)		068			070						
					072	431		074			431			
			Valeurs mobilières de placement		080			082						
			Disponibilités		084	715		086			715			
			Charges constatées d'avance *		092			094						
				Total II	096	5 616		098			5 616			
				Total général (I + II)	110	138 251		112	25 893		112 357			
PASSIF										Exercice N 1	NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120			7 622			
	Écarts de réévaluation							124						
	Réserve légale							126			7 62			
	Réserves réglementées *							130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131) 132			46 678		
	Report à nouveau							134			(10 077)			
	Résultat de l'exercice							136			(27 781)			
	Subventions d'investissement							137						
	Provisions réglementées							140						
								Total I	142			17 204		
Provisions pour risques et charges							Total II	154						
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées							156			38 555			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166			5 457			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	1 989) 172			2 305				
	Comptes courants d'associés							173			48 836			
	Autres dettes							175						
	Produits constatés d'avance							174						
								Total III	176			95 153		
							Total général (I + II + III)	180			112 357			
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an			195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182			389			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : WILDOR COMMUNICATION

Néant

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	90 000	402		404	406	90 000
	Autres	410	894	412		414	416	894
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430		432		434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	16 754	442		444	446	16 754
	Installations générales agencements divers	450	7 600	452		454	456	7 600
	Matériel de transport	460		462		464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	9 186	472		474	476	9 186
Immobilisations financières		480	7 810	482	389	484	486	8 200
TOTAL		490	132 245	492	389	494	496	132 634
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles		500	894	502		504	506	894
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516
	Constructions	520		522		524		526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 189	532	2 387	534		536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 067	542	223	544	546	7 290
	Matériel de transport	550		552		554		556
	Autres immobilisations corporelles	560	6 961	562	1 173	564	566	8 134
TOTAL		570	22 111	572	3 782	574	576	25 893
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10		
Immobilisa-tions	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme		
1	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxable à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594
	TOTAL				596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A bis du Code général des impôts)

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFITS

		WILDOR COMMUNICATION				Néant <input type="checkbox"/> *				
Désignation de l'entreprise :										
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations	Reprises							
Fonds commercial	681		683							
Autres immobilisations incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL		770		775						
							TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780			
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	39 803							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter								
Déficits imputés		983								
Déficits reportables		984	39 803							
Déficits de l'exercice		960	27 781							
Total des déficits restant à reporter		970	67 584							
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin							325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	19 979		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	9 754		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: WILDOR COMMUNICATION		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le: ..01./.01./2024. et clos le:31./12./2024		Données en nombre de mois
		1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376
	Dont apprentis	657
	Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
		TOTAL 1 106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
		TOTAL 2 144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
		TOTAL 3 152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) 137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case <input checked="" type="checkbox"/> 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 Effectifs au sens de la CVAE * 023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026		
Période de référence 024 / / / 160 / / /		
Date de cessation / / /		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31122024

SIREN

4 2 1 9 1 8 7 3 1

Dénomination de l'entreprise

WILDOR COMMUNICATION

Adresse (voie)

8 PLACE GABRIEL PERI

Code postal

92270

Ville

BOIS COLOMBES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	3	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille ALLOUN Prénom(s) WILLIAMNom d'usage % de détention Nb de parts ou actions 125Naissance: Date 11/12/1979 N° Département 93 Commune MONTREUIL SUR SEINE Pays Adresse : N° 22 Voie Bd de la Paix Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE Titre (2) MLE Nom de famille ALLOUN Prénom(s) DOROTHEENom d'usage % de détention Nb de parts ou actions 251Naissance: Date 30/03/1977 N° Département 93 Commune MONTREUIL Pays Adresse : N° 22 Voie Bd de la Paix Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

WILDOR COMMUNICATION

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	MME	Nom de famille	COHEN JONATHAN	Prénom(s)	MARTINE
	Nom d'usage	ALLOUN	% de détention	24,80	Nb de parts ou actions 124
Naissance:	Date	06/03/1951	N° Département	99	Commune TUNIS Pays
Adresse :	N°	10	Voie	Avenue de Chevreuil	
	Code Postal	92600	Commune	ASNIERES	Pays FRANCE
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					
Titre (2) _____ Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Nom d'usage _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____ Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____ Adresse : N° _____ Voie _____ Code Postal _____ Commune _____ Pays _____					

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

Exercice clos le

31122024

SIREN

4 2 1 9 1 8 7 3 1

Dénomination de l'entreprise

WILDOR COMMUNICATION

Adresse (voie)

8 PLACE GABRIEL PERI

Code postal

92270

Ville

BOIS COLOMBES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 29/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
--------------	---	--	--	---	--	--

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	90 000		90 000	80,10	90 000	65,20
Autres immobilisations incorporelles	894	894				
Immobilisations corporelles	33 541	24 999	8 541	7,60	12 324	8,93
Immobilisations financières	8 200		8 200	7,30	7 810	5,66
ACTIF IMMOBILISÉ	132 634	25 893	106 741	95,00	110 134	79,79
Matières premières, approv., en cours de production	349		349	0,31	8 227	5,96
Marchandises	4 122		4 122	3,67		
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	431		431	0,38	431	0,31
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	661		661	0,59	19 221	13,93
Caisse	54		54	0,05	19	0,01
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	5 616		5 616	5,00	27 898	20,21
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	138 251	25 893	112 357	100,00	138 032	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
---------------	---	--	--	---	--	--

Capital social ou individuel (dont versé :)			7 622	6,78	7 622	5,52
Ecarts de réévaluation			762	0,68	762	0,55
Réserve légale						
Réerves réglementées			46 678	41,54	46 461	33,66
Autres réserves			-10 077	-8,96	-10 077	-7,29
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice			-27 781	-24,72	218	0,16
Provisions réglementées						
		CAPITAUX PROPRES	17 204	15,31	44 985	32,59
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées			38 555	34,31	38 950	28,22
Avances et acomptes reçus sur commande en cours						
Fournisseurs et comptes rattachés			5 457	4,86	5 684	4,12
Autres dettes			51 141	45,52	48 413	35,07
Produits constatés d'avance						
		DETTES	95 153	84,69	93 046	67,41
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	112 357	100,00	138 032	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 29/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises		9 086	9,10	6 938	5,78	2 148	30,96
Production vendue biens		90 807	90,90	113 072	94,22	-22 265	-19,68
Chiffres d'Affaires Nets		99 893	100,00	120 010	100,00	-20 117	-16,75
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues		12 500	12,51	19 333	16,11	-6 833	-35,33
Autres produits		1	0,00	2	0,00	-1	-49,99
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		112 394	112,51	139 345	116,11	-26 951	-19,33
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		5 285	5,29	4 531	3,78	754	16,64
Variation de stock (marchandises)		-349	-0,34	-5 783	-4,81	5 434	93,97
Achats de matières premières et autres approvisionnements		4 887	4,89	6 150	5,12	-1 263	-20,53
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		4 105	4,11	2 399	2,00	1 706	71,11
Autres achats et charges externes		84 444	84,53	84 115	70,09	329	0,39
Impôts, taxes et versements assimilés		2 013	2,02	2 234	1,86	-221	-9,88
Rémunérations du personnel		38 226	38,27	40 121	33,43	-1 895	-4,71
Charges sociales		1 857	1,86	927	0,77	930	100,32
Dotations aux amortissements		3 782	3,79	3 755	3,13	27	0,72
Dotations aux provisions							
Autres charges		228	0,23	267	0,22	-39	-14,60
Total des charges d'exploitation		144 479	144,63	138 717	115,59	5 762	4,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-32 085	-32,11	629	0,52	-32 714	N/S
Produits financiers		11	0,01	9	0,01	2	22,22
Produits exceptionnels		6 066	6,07			6 066	N/S
Charges financières		949	0,95	420	0,35	529	125,95
Charges exceptionnelles		824	0,82			824	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		-27 781	-27,80	218	0,18	-27 999	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
Total des Produits		118 471	118,60	139 354	116,12	-20 883	-14,98
Total des Charges		146 252	146,41	139 136	115,94	7 116	5,11
RÉSULTAT NET		-27 781	-27,80	218	0,18	-27 999	N/S
Perte				Bénéfice			

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 29/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
Fonds commercial	90 000		90 000	80,10	90 000	65,20	
207000 Fonds commercial	90 000		90 000	80,10	90 000	65,20	
Autres immobilisations incorporelles	894	894	894	0,80	894	0,65	
205000 Logiciel	894	894	894	0,80	894	0,65	
280500 Amort. logiciel			-894	-0,79	-894	-0,64	
Immobilisations corporelles	33 541	24 999	8 541	7,60	12 324	8,93	
215400 Matériel industriel	16 754		16 754	14,91	16 754	12,14	
218100 Install.Gene.agenc.amenagemt	7 600		7 600	6,76	7 600	5,51	
218300 Matériel de bureau et informat	7 649		7 649	6,81	7 649	5,54	
218400 Mobilier	1 537		1 537	1,37	1 537	1,11	
281540 Amort.matériel industriel		9 576	-9 576	-8,51	-7 189	-5,20	
281810 Amort.install.général		7 290	-7 290	-6,48	-7 067	-5,11	
281830 Amort.matériel de bureau		6 597	-6 597	-5,86	-5 425	-3,92	
281840 Amort. mobilier		1 537	-1 537	-1,36	-1 537	-1,10	
Immobilisations financières	8 200		8 200	7,30	7 810	5,66	
261000 Titres de participation	350		350	0,31	350	0,25	
275000 Dépôts et cautionnement	7 850		7 850	6,99	7 460	5,40	
ACTIF IMMOBILISÉ	132 634	25 893	106 741	95,00	110 134	79,79	
Matières premières, approv., en cours de production	349		349	0,31	8 227	5,96	
31 1000 Matières (ou groupe) A	349		349	0,31	8 227	5,96	
Marchandises	4 122		4 122	3,67			
37 1000 STOCKS MARCHANDISES	4 122		4 122	3,67			
Avances et accomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances	431		431	0,38	431	0,31	
445660 TVA sur autres biens et services	431		431	0,38	431	0,31	
Valeurs mobilières de placement							
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	661		661	0,59	19 221	13,93	
511500 CB à encaisser	288		288	0,26	532	0,39	
511700 Autres moyens de paiement à encaisser					342	0,25	
512100 BNP						3 176	2,30
512200 Société Générale	373		373	0,33	15 172	10,99	
Caisse	54		54	0,05	19	0,01	
531000 Caisse siège social	54		54	0,05	19	0,01	
Charges constatées d'avance							
ACTIF CIRCULANT	5 616		5 616	5,00	27 898	20,21	
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	138 251	25 893	112 357	100,00	138 032	100,00	

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Capital social ou individuel (dont versé :)		7 622	7 622
101000 Capital		6,78	5,52
Ecart de réévaluation		7 622	7 622
7 622		6,78	5,52
Réserve légale		762	762
106100 Réserve légale		0,68	0,55
Réserves réglementées		762	762
762		0,68	0,55
Autres réserves		46 678	46 461
106800 Autres réserves		41,54	33,66
Report à nouveau		46 678	46 461
110000 REPORT A NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)		41,54	33,66
Résultat de l'exercice		-27 781	218
		-24,72	0,16
Provisions réglementées		CAPITAUX PROPRES	44 985
		17 204	32,59
17 204		15,31	
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées		38 555	38 950
164200 Emprunt BP PGE 33 000 ?		34,31	28,22
164300 PRET REBOND 33 000 ?		3 700	10,69
164400 EMPRUNT 13 515 ? DEBLOCAGE		17 600	24 200
512100 BNP		12 734	17,53
5 457		11,33	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		5 457	5 684
Fournisseurs et comptes rattachés		5 457	4,12
401000 FOURNISSEURS		5 457	4,12
Autres dettes		51 141	48 413
421000 Personnel rémunération		45,52	35,07
431000 Urssaf		70	2,72
437300 Caisses de retraites		26	0,07
437600 APICIL MUTUELLE		151	0,03
445511 Tva à décaisser		70	0,07
445661 Tva déductible		1 558	0,88
445711 Tva collectée		431	0,24
455100 Compte courant principal		48 836	31,03
Produits constatés d'avance			
		DETTES	93 046
		95 153	67,41
		84,69	
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		112 357	138 032
		100,00	100,00

WILDOR COMMUNICATION
SARL au capital de 7 622 €
Siège social : 8, place Gabriel Péri – 92270 BOIS-COLOMBES
R.C.S. PARIS 421 918 731

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt cinq
Et le vingt mai à 19 h,
les associés, régulièrement convoqués, se sont réunis au domicile de la gérance, 190
boulevard Saint Denis 92400 Courbevoie, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation
de la gérante.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'assemblée
en entrant en séance.

Cette feuille de présence certifiée sincère et véritable par le Président de séance permet de
constater que son présents ou représentés :

- Madame Martine ALLOUN, Associée gérante propriétaire de	251 parts
- Madame Dorothée ALLOUN, Associée propriétaire de	125 parts
- Monsieur William ALLOUN, Associé propriétaire de	124 parts

500 parts

Soit un total de 500 parts représentant la totalité des parts des actionnaires.
Les associés peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée. Elle peut donc valablement
délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice, quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Questions diverses.

MA
DA WA

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la gérance,
- L'inventaire, le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions qui sont proposées au vote de l'assemblée.

Il précise que le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés non gérants plus de quinze jours avant la date de l'assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : QUITUS GERANCE

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport général de la gérance et pris connaissance des documents sociaux qui lui sont présentés, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport de gérance.

Il donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale constate la perte de l'exercice s'élevant à 27 781 € (vingt sept mille sept cent quatre vingt un euros) et décide de la soustraire de la réserve générale de la Société qui passera ainsi de 36.088,21 € à 8 307,21 €.(huit mille trois cent sept euros vingt et un).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épousé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 20 h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents.

Fait à Courbevoie, en cinq originaux, le 20 mai 2025

L'associée Gérante

Martine ALLOUN



Les Associés

Dorothée ALLOUN



William ALLOUN

